



La DRAAF de Normandie
recrute des **enquêteurs, enquêtrices** pour
la **statistique publique agricole**



Rémunération au questionnaire collecté

Concerne des personnes à la recherche d'une activité complémentaire

Compétences requises :

- Sens du contact, discrétion, rigueur
- Savoir utiliser un micro-ordinateur
- Connaissance du milieu agricole privilégiée

Candidatures (lettre de motivation et CV à transmettre dès maintenant et avant le 17 février 2023 :

- par courriel : au recrutement.srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
- par voie postale à l'adresse suivante :

DRAAF de Normandie
SRISE
6, boulevard Général Vanier
CS 95181
14070 CAEN CEDEX 5

Enquêteur(trice) de la statistique agricole : fiche de mission

Objectifs de la mission	<p>Collecter des informations auprès des exploitants agricoles en face-à-face ou par téléphone</p> <p>S'assurer de la qualité des réponses</p> <p>Transmettre les données au service statistique de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)</p>
Description des tâches à exécuter	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les instructions relatives à l'enquête ; • Participer aux formations aux enquêtes organisées par le Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE) ; • Prendre rendez-vous avec les exploitants agricoles enquêtés ; • Recueillir les informations sur ordinateur ; • Vérifier la qualité et la cohérence des informations recueillies ; • Transmettre les données par connexion internet ; • En cas de difficulté, alerter le SRISE
Collaboration	Échanges fréquents avec les agents du pôle « Collecte » du SRISE, avec les exploitants agricoles.
Compétences requises pour la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir s'organiser et s'adapter ; • Être disponible ; • Avoir le sens du contact ; • Savoir écouter et communiquer ; • Connaître le milieu agricole ; • Connaître le secteur géographique d'enquêtes ; • Respecter strictement la confidentialité des informations collectées ; • Savoir utiliser un micro-ordinateur.
Rémunération (brute)	<p>L'enquêteur(trice) est rémunéré(e) au questionnaire collecté. La rémunération brute comprend une part correspondant à la rémunération du travail et une part correspondant aux frais de déplacement. Le montant brut par questionnaire varie selon la durée de l'entretien et le mode de collecte, d'environ 9 € pour une enquête d'environ 15 minutes collectée par téléphone à environ 40 € pour une enquête de 1h30 collectée par visite chez l'exploitant.</p> <p>Le nombre d'enquêtes à réaliser dépend des disponibilités de l'enquêteur(trice) et de la localisation des exploitations à enquêter. Une zone d'intervention dans un rayon de 30 km autour du domicile de l'enquêteur(trice) est privilégiée.</p>
Contrat de travail	Une décision d'engagement est établie pour chaque enquête. Elle couvre la période de collecte qui varie en général de un à trois mois. L'enquêteur(trice) signe un engagement de confidentialité.
Moyens nécessaires	<p>L'enquêteur(trice) doit être titulaire du permis de conduire, d'une pièce d'identité en cours de validité et disposer d'un véhicule pour réaliser ses déplacements.</p> <p>Il doit disposer d'une ligne téléphonique fixe avec une connexion internet et d'un téléphone portable.</p>
<p>Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter</p> <p style="text-align: center;">Isabelle LEPELTIER, gestionnaire d'enquêtes - Tél : 02.31.24.99.28 Martial MAILLARD, responsable du Pôle Collecte - Tél : 07.64.25.09.01</p> <p>Pour poser votre candidature, merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> • par courriel au : recrutement.srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr • ou par voie postale à l'adresse suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li style="text-align: center;">DRAAF de NORMANDIE - SRISE <li style="text-align: center;">6, boulevard Général Vanier <li style="text-align: center;">CS 95181 <li style="text-align: center;">14070 CAEN CEDEX 5 <p style="text-align: center;">Date limite de dépôt des candidatures : 17 février 2023</p>	